

hier de la Légion d'honneur le 29 décembre 1892. Il était élevé à la dignité de grand-croix le 29 décembre 1897.

En 1863, il fut placé dans le cadre de réserve, non sans avoir reçu, auparavant, la médaille militaire.

Il fut, en 1889, nommé à la dignité de grand-chancelier de la Légion d'honneur, et il fut, dans ce poste élevé, à concilier toutes les exigences.

Il démissionna le 21 juillet 1893, à la suite du vote émis par la Chambre des députés, à propos de l'affaire de Panama.

Depuis, le général s'était retiré complètement de la vie publique.

La minorité de M. Clemenceau

Nous avons signalé comment, à la suite de l'adoption de la loi sur les sénateurs, la majorité de la Chambre a été rompue. M. Clemenceau a été mis en minorité de 5 voix.

Cette majorité est, par suite de nouvelles modifications, devenue, auaujourd'hui, une minorité. Ceci s'explique par des déclarations émanées de M. Clemenceau, qui ont eu pour effet de faire changer l'attitude de certains députés.

Derrière vous, du 25 décembre (P.N.), nous avons vu que M. Clemenceau avait été non pas battu, mais battu par 56 voix contre 238, c'est-à-dire qu'il a été mis en minorité de 5 voix.

Le ministre qui a proclamé la clôture de la session était donc en minorité par le vote de la Chambre. Il n'était plus le gouvernement parlementaire en possession du pouvoir.

Une agression contre M. Fallières

Une agression a été commise, le jour de Noël, en pleine rue, en plein jour, contre le président de la République.

Passage du Pont-Neuf

M. Fallières, un petit passage, dénommé passage du Pont-Neuf, des entrées, sur la droite, du boulevard, par une rue étroite, au passage du Pont-Neuf.

Un garçon de café et son patron

M. Fallières, un petit passage, dénommé passage du Pont-Neuf, des entrées, sur la droite, du boulevard, par une rue étroite, au passage du Pont-Neuf.

Une soirée

M. Fallières, un petit passage, dénommé passage du Pont-Neuf, des entrées, sur la droite, du boulevard, par une rue étroite, au passage du Pont-Neuf.

Un garçon de café et son patron

M. Fallières, un petit passage, dénommé passage du Pont-Neuf, des entrées, sur la droite, du boulevard, par une rue étroite, au passage du Pont-Neuf.

Un garçon de café et son patron

M. Fallières, un petit passage, dénommé passage du Pont-Neuf, des entrées, sur la droite, du boulevard, par une rue étroite, au passage du Pont-Neuf.

Un garçon de café et son patron

M. Fallières, un petit passage, dénommé passage du Pont-Neuf, des entrées, sur la droite, du boulevard, par une rue étroite, au passage du Pont-Neuf.

Un garçon de café et son patron

M. Fallières, un petit passage, dénommé passage du Pont-Neuf, des entrées, sur la droite, du boulevard, par une rue étroite, au passage du Pont-Neuf.

Un garçon de café et son patron

M. Fallières, un petit passage, dénommé passage du Pont-Neuf, des entrées, sur la droite, du boulevard, par une rue étroite, au passage du Pont-Neuf.

J'ai prévenu tout acte. J'ai attendu hier M. Fallières pendant deux heures ; ce matin, j'ai attendu depuis une heure.

Je me réjouis de ce que j'ai fait, car j'ai évité de donner à M. Fallières, dans la chambre de M. Fallières, à l'hôtel d'Alsace, une perquisition qui ne devait être que régulière et qui vers la fin de l'après-midi par le parquet et le juge d'instruction. Les agents s'étaient rendus à un grand passage de lettres et papiers divers.

Un garçon de café et son patron

M. Fallières, un petit passage, dénommé passage du Pont-Neuf, des entrées, sur la droite, du boulevard, par une rue étroite, au passage du Pont-Neuf.

Un garçon de café et son patron

M. Fallières, un petit passage, dénommé passage du Pont-Neuf, des entrées, sur la droite, du boulevard, par une rue étroite, au passage du Pont-Neuf.

Un garçon de café et son patron

M. Fallières, un petit passage, dénommé passage du Pont-Neuf, des entrées, sur la droite, du boulevard, par une rue étroite, au passage du Pont-Neuf.

Un garçon de café et son patron

M. Fallières, un petit passage, dénommé passage du Pont-Neuf, des entrées, sur la droite, du boulevard, par une rue étroite, au passage du Pont-Neuf.

Un garçon de café et son patron

M. Fallières, un petit passage, dénommé passage du Pont-Neuf, des entrées, sur la droite, du boulevard, par une rue étroite, au passage du Pont-Neuf.

Un garçon de café et son patron

M. Fallières, un petit passage, dénommé passage du Pont-Neuf, des entrées, sur la droite, du boulevard, par une rue étroite, au passage du Pont-Neuf.

Un garçon de café et son patron

M. Fallières, un petit passage, dénommé passage du Pont-Neuf, des entrées, sur la droite, du boulevard, par une rue étroite, au passage du Pont-Neuf.

Un garçon de café et son patron

M. Fallières, un petit passage, dénommé passage du Pont-Neuf, des entrées, sur la droite, du boulevard, par une rue étroite, au passage du Pont-Neuf.

Un garçon de café et son patron

M. Fallières, un petit passage, dénommé passage du Pont-Neuf, des entrées, sur la droite, du boulevard, par une rue étroite, au passage du Pont-Neuf.

Un garçon de café et son patron

M. Fallières, un petit passage, dénommé passage du Pont-Neuf, des entrées, sur la droite, du boulevard, par une rue étroite, au passage du Pont-Neuf.

Un garçon de café et son patron

M. Fallières, un petit passage, dénommé passage du Pont-Neuf, des entrées, sur la droite, du boulevard, par une rue étroite, au passage du Pont-Neuf.

Un garçon de café et son patron

M. Fallières, un petit passage, dénommé passage du Pont-Neuf, des entrées, sur la droite, du boulevard, par une rue étroite, au passage du Pont-Neuf.

Un garçon de café et son patron

M. Fallières, un petit passage, dénommé passage du Pont-Neuf, des entrées, sur la droite, du boulevard, par une rue étroite, au passage du Pont-Neuf.

Un garçon de café et son patron

M. Fallières, un petit passage, dénommé passage du Pont-Neuf, des entrées, sur la droite, du boulevard, par une rue étroite, au passage du Pont-Neuf.

de l'argent ; même pain, il se laisse faire. Finalement, il engloutit son argent et se retira point de femme.

Il y avait une plainte... les journaux ont dit que c'était de la part de femmes qui avaient été arrêtées, parfois, à six mois de prison avec sursis.

Après l'émeute au quartier latin

Une importante satisfaction est donnée aux protestataires de l'Evêché de médecine.

Voici le texte d'une lettre remise à M. Rouchard par un certain nombre de candidats, et montrant l'origine des troubles de Médecine de Médecine.

Nous nous sommes de nos jours pour les raisons diverses. Les uns parce que nous sommes de nos jours pour les raisons diverses. Les uns parce que nous sommes de nos jours pour les raisons diverses. Les uns parce que nous sommes de nos jours pour les raisons diverses. Les uns parce que nous sommes de nos jours pour les raisons diverses.

LES ARRESTATIONS

Sur 250 arrestations auxquelles ont donné lieu les incidents qui se sont produits à l'Evêché de Médecine de Médecine, on en compte 199 manifestants seront traduits devant le tribunal correctionnel sous l'inculpation d'outrages et de violence aux agents ; 46 seront poursuivis devant le tribunal de simple police pour tapage injurieux et faits de projection.

UNE INTERPELLATION

M. Paul Reboulet, député de l'Aube, vient d'adresser au président de la Chambre la lettre suivante à la suite de l'arrestation de M. P. Reboulet par le président de la République à la suite de sa protestation contre le décret de M. L. Dreyfus.

LES BIBLIOTHÈQUES DE L'EGLISE

Par une longue série de décrets émis de M. Fallières et de M. Briand et de M. Doumergue, sont attribués à l'Etat les documents, livres et manuscrits contenus dans les bibliothèques appartenant aux monastères, évêchés, abbayes, etc., etc.

LE CONSEIL DES MINISTRES

Le conseil des ministres s'est réuni ce matin en conseil, à l'Evêché, sous la présidence de M. Fallières.

LES INCIDENTS DE LA FACULTE DE MEDICINE

Le ministre de l'Instruction publique a entretenu le conseil des incidents qui se sont produits à la Faculté de Médecine de Médecine, à propos des concours d'admission à l'agrégation et des raisons qui ont conduit à ajourner la combinaison des épreuves de ces concours.

LE TARIF DES DOUANES

Le ministre du Commerce a rendu compte de l'état des travaux parlementaires sur la révision du tarif des douanes. La discussion pourra venir à l'ordre du jour de la Chambre à la fin du mois de février, après la réforme fiscale, projeté pour le 22 février.

L'ETAT-ETAT

M. Louis Barthou, ministre des Travaux publics, a fait approuver par le conseil les mesures nécessaires pour assurer la prise de possession à la date du 1er janvier 1909 par l'administration des chemins de fer de l'Etat, du réseau racheté de l'Ouest.

PROTESTATION DE MGR LOBBEDEY

Le jour de Noël, devant un immense tout plein de monde, M. Lobbedey a lu la déclaration suivante :

Le Journal officiel du 24 décembre 1908 donne la liste des nommes qui ont été nommés à la suite de la démission de M. de Lamoignon. Cette liste est incomplète. Il y a des noms qui ont été oubliés. Je proteste contre cette omission et j'espère que vous voudrez bien y remédier.

ECHOS RELIGIEUX

Un monogramme au cardinal Lecot. L'archevêque de Bordeaux communique la note suivante :

M. de Mons, évêque de Tournai, a adressé au cardinal Lecot un monogramme en or, gravé sur un médaillon. Ce monogramme est une œuvre d'art.

LES ELECTIONS SENATORIALES

M. de Mons, évêque de Tournai, a adressé au cardinal Lecot un monogramme en or, gravé sur un médaillon. Ce monogramme est une œuvre d'art.

Après l'émeute au quartier latin

Une importante satisfaction est donnée aux protestataires de l'Evêché de médecine.

Voici le texte d'une lettre remise à M. Rouchard par un certain nombre de candidats, et montrant l'origine des troubles de Médecine de Médecine.

LES ARRESTATIONS

Sur 250 arrestations auxquelles ont donné lieu les incidents qui se sont produits à l'Evêché de Médecine de Médecine, on en compte 199 manifestants seront traduits devant le tribunal correctionnel sous l'inculpation d'outrages et de violence aux agents ; 46 seront poursuivis devant le tribunal de simple police pour tapage injurieux et faits de projection.

UNE INTERPELLATION

M. Paul Reboulet, député de l'Aube, vient d'adresser au président de la Chambre la lettre suivante à la suite de l'arrestation de M. P. Reboulet par le président de la République à la suite de sa protestation contre le décret de M. L. Dreyfus.

LES BIBLIOTHÈQUES DE L'EGLISE

Par une longue série de décrets émis de M. Fallières et de M. Briand et de M. Doumergue, sont attribués à l'Etat les documents, livres et manuscrits contenus dans les bibliothèques appartenant aux monastères, évêchés, abbayes, etc., etc.

LE CONSEIL DES MINISTRES

Le conseil des ministres s'est réuni ce matin en conseil, à l'Evêché, sous la présidence de M. Fallières.

LES INCIDENTS DE LA FACULTE DE MEDICINE

Le ministre de l'Instruction publique a entretenu le conseil des incidents qui se sont produits à la Faculté de Médecine de Médecine, à propos des concours d'admission à l'agrégation et des raisons qui ont conduit à ajourner la combinaison des épreuves de ces concours.

LE TARIF DES DOUANES

Le ministre du Commerce a rendu compte de l'état des travaux parlementaires sur la révision du tarif des douanes. La discussion pourra venir à l'ordre du jour de la Chambre à la fin du mois de février, après la réforme fiscale, projeté pour le 22 février.

L'ETAT-ETAT

M. Louis Barthou, ministre des Travaux publics, a fait approuver par le conseil les mesures nécessaires pour assurer la prise de possession à la date du 1er janvier 1909 par l'administration des chemins de fer de l'Etat, du réseau racheté de l'Ouest.

PROTESTATION DE MGR LOBBEDEY

Le jour de Noël, devant un immense tout plein de monde, M. Lobbedey a lu la déclaration suivante :

Le Journal officiel du 24 décembre 1908 donne la liste des nommes qui ont été nommés à la suite de la démission de M. de Lamoignon. Cette liste est incomplète. Il y a des noms qui ont été oubliés. Je proteste contre cette omission et j'espère que vous voudrez bien y remédier.

ECHOS RELIGIEUX

Un monogramme au cardinal Lecot. L'archevêque de Bordeaux communique la note suivante :

M. de Mons, évêque de Tournai, a adressé au cardinal Lecot un monogramme en or, gravé sur un médaillon. Ce monogramme est une œuvre d'art.

LES ELECTIONS SENATORIALES

M. de Mons, évêque de Tournai, a adressé au cardinal Lecot un monogramme en or, gravé sur un médaillon. Ce monogramme est une œuvre d'art.

LE CONSEIL DES MINISTRES

Le conseil des ministres s'est réuni ce matin en conseil, à l'Evêché, sous la présidence de M. Fallières.

LES INCIDENTS DE LA FACULTE DE MEDICINE

Le ministre de l'Instruction publique a entretenu le conseil des incidents qui se sont produits à la Faculté de Médecine de Médecine, à propos des concours d'admission à l'agrégation et des raisons qui ont conduit à ajourner la combinaison des épreuves de ces concours.

LE TARIF DES DOUANES

Le ministre du Commerce a rendu compte de l'état des travaux parlementaires sur la révision du tarif des douanes. La discussion pourra venir à l'ordre du jour de la Chambre à la fin du mois de février, après la réforme fiscale, projeté pour le 22 février.

Après l'émeute au quartier latin

Une importante satisfaction est donnée aux protestataires de l'Evêché de médecine.

Voici le texte d'une lettre remise à M. Rouchard par un certain nombre de candidats, et montrant l'origine des troubles de Médecine de Médecine.

LES ARRESTATIONS

Sur 250 arrestations auxquelles ont donné lieu les incidents qui se sont produits à l'Evêché de Médecine de Médecine, on en compte 199 manifestants seront traduits devant le tribunal correctionnel sous l'inculpation d'outrages et de violence aux agents ; 46 seront poursuivis devant le tribunal de simple police pour tapage injurieux et faits de projection.

UNE INTERPELLATION

M. Paul Reboulet, député de l'Aube, vient d'adresser au président de la Chambre la lettre suivante à la suite de l'arrestation de M. P. Reboulet par le président de la République à la suite de sa protestation contre le décret de M. L. Dreyfus.

LES BIBLIOTHÈQUES DE L'EGLISE

Par une longue série de décrets émis de M. Fallières et de M. Briand et de M. Doumergue, sont attribués à l'Etat les documents, livres et manuscrits contenus dans les bibliothèques appartenant aux monastères, évêchés, abbayes, etc., etc.

LE CONSEIL DES MINISTRES

Le conseil des ministres s'est réuni ce matin en conseil, à l'Evêché, sous la présidence de M. Fallières.

LES INCIDENTS DE LA FACULTE DE MEDICINE

Le ministre de l'Instruction publique a entretenu le conseil des incidents qui se sont produits à la Faculté de Médecine de Médecine, à propos des concours d'admission à l'agrégation et des raisons qui ont conduit à ajourner la combinaison des épreuves de ces concours.

LE TARIF DES DOUANES

Le ministre du Commerce a rendu compte de l'état des travaux parlementaires sur la révision du tarif des douanes. La discussion pourra venir à l'ordre du jour de la Chambre à la fin du mois de février, après la réforme fiscale, projeté pour le 22 février.

L'ETAT-ETAT

M. Louis Barthou, ministre des Travaux publics, a fait approuver par le conseil les mesures nécessaires pour assurer la prise de possession à la date du 1er janvier 1909 par l'administration des chemins de fer de l'Etat, du réseau racheté de l'Ouest.

PROTESTATION DE MGR LOBBEDEY

Le jour de Noël, devant un immense tout plein de monde, M. Lobbedey a lu la déclaration suivante :

Le Journal officiel du 24 décembre 1908 donne la liste des nommes qui ont été nommés à la suite de la démission de M. de Lamoignon. Cette liste est incomplète. Il y a des noms qui ont été oubliés. Je proteste contre cette omission et j'espère que vous voudrez bien y remédier.

ECHOS RELIGIEUX

Un monogramme au cardinal Lecot. L'archevêque de Bordeaux communique la note suivante :

M. de Mons, évêque de Tournai, a adressé au cardinal Lecot un monogramme en or, gravé sur un médaillon. Ce monogramme est une œuvre d'art.

LES ELECTIONS SENATORIALES

M. de Mons, évêque de Tournai, a adressé au cardinal Lecot un monogramme en or, gravé sur un médaillon. Ce monogramme est une œuvre d'art.

LE CONSEIL DES MINISTRES

Le conseil des ministres s'est réuni ce matin en conseil, à l'Evêché, sous la présidence de M. Fallières.

LES INCIDENTS DE LA FACULTE DE MEDICINE

Le ministre de l'Instruction publique a entretenu le conseil des incidents qui se sont produits à la Faculté de Médecine de Médecine, à propos des concours d'admission à l'agrégation et des raisons qui ont conduit à ajourner la combinaison des épreuves de ces concours.

LE TARIF DES DOUANES

Le ministre du Commerce a rendu compte de l'état des travaux parlementaires sur la révision du tarif des douanes. La discussion pourra venir à l'ordre du jour de la Chambre à la fin du mois de février, après la réforme fiscale, projeté pour le 22 février.

Après l'émeute au quartier latin

Une importante satisfaction est donnée aux protestataires de l'Evêché de médecine.

Voici le texte d'une lettre remise à M. Rouchard par un certain nombre de candidats, et montrant l'origine des troubles de Médecine de Médecine.

LES ARRESTATIONS

Sur 250 arrestations auxquelles ont donné lieu les incidents qui se sont produits à l'Evêché de Médecine de Médecine, on en compte 199 manifestants seront traduits devant le tribunal correctionnel sous l'inculpation d'outrages et de violence aux agents ; 46 seront poursuivis devant le tribunal de simple police pour tapage injurieux et faits de projection.

UNE INTERPELLATION

M. Paul Reboulet, député de l'Aube, vient d'adresser au président de la Chambre la lettre suivante à la suite de l'arrestation de M. P. Reboulet par le président de la République à la suite de sa protestation contre le décret de M. L. Dreyfus.

LES BIBLIOTHÈQUES DE L'EGLISE

Par une longue série de décrets émis de M. Fallières et de M. Briand et de M. Doumergue, sont attribués à l'Etat les documents, livres et manuscrits contenus dans les bibliothèques appartenant aux monastères, évêchés, abbayes, etc., etc.

LE CONSEIL DES MINISTRES

Le conseil des ministres s'est réuni ce matin en conseil, à l'Evêché, sous la présidence de M. Fallières.

LES INCIDENTS DE LA FACULTE DE MEDICINE

Le ministre de l'Instruction publique a entretenu le conseil des incidents qui se sont produits à la Faculté de Médecine de Médecine, à propos des concours d'admission à l'agrégation et des raisons qui ont conduit à ajourner la combinaison des épreuves de ces concours.

LE TARIF DES DOUANES

Le ministre du Commerce a rendu compte de l'état des travaux parlementaires sur la révision du tarif des douanes. La discussion pourra venir à l'ordre du jour de la Chambre à la fin du mois de février, après la réforme fiscale, projeté pour le 22 février.

L'ETAT-ETAT

M. Louis Barthou, ministre des Travaux publics, a fait approuver par le conseil les mesures nécessaires pour assurer la prise de possession à la date du 1er janvier 1909 par l'administration des chemins de fer de l'Etat, du réseau racheté de l'Ouest.

PROTESTATION DE MGR LOBBEDEY

Le jour de Noël, devant un immense tout plein de monde, M. Lobbedey a lu la déclaration suivante :

Le Journal officiel du 24 décembre 1908 donne la liste des nommes qui ont été nommés à la suite de la démission de M. de Lamoignon. Cette liste est incomplète. Il y a des noms qui ont été oubliés. Je proteste contre cette omission et j'espère que vous voudrez bien y remédier.

ECHOS RELIGIEUX

Un monogramme au cardinal Lecot. L'archevêque de Bordeaux communique la note suivante :

M. de Mons, évêque de Tournai, a adressé au cardinal Lecot un monogramme en or, gravé sur un médaillon. Ce monogramme est une œuvre d'art.

LES ELECTIONS SENATORIALES

M. de Mons, évêque de Tournai, a adressé au cardinal Lecot un monogramme en or, gravé sur un médaillon. Ce monogramme est une œuvre d'art.

LE CONSEIL DES MINISTRES

Le conseil des ministres s'est réuni ce matin en conseil, à l'Evêché, sous la présidence de M. Fallières.

LES INCIDENTS DE LA FACULTE DE MEDICINE

Le ministre de l'Instruction publique a entretenu le conseil des incidents qui se sont produits à la Faculté de Médecine de Médecine, à propos des concours d'admission à l'agrégation et des raisons qui ont conduit à ajourner la combinaison des épreuves de ces concours.

LE TARIF DES DOUANES

Le ministre du Commerce a rendu compte de l'état des travaux parlementaires sur la révision du tarif des douanes. La discussion pourra venir à l'ordre du jour de la Chambre à la fin du mois de février, après la réforme fiscale, projeté pour le 22 février.